

**EPREUVE D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS**  
(Calculatrice non programmable et liste des comptes autorisées)

Durée : 5 heures

Coefficient : 04

*Le sujet comprend deux (02) parties*

**Première partie : Opérations courantes (6 pts)**

Le 1/04/2016 la SARL « BURKINA ART » dispose dans son portefeuille les effets de commerce suivants :

- Lettre de change n° 600 d'une valeur nominale de 2 478 000 F tirée sur Boly, échéant le 30/04/2016 ;
- Lettre de change n° 610 d'une valeur nominale de 1 444 320 F tirée sur Dicko, échéant le 30/04/2016 ;
- Lettre de change n° 620 tirée sur Tall d'une valeur nominale de 1 203 600 F, échéant le 15/05/2016.

Au cours des périodes d'avril et de mai 2016 la société a réalisé les opérations suivantes :

- Le 02/04/2016, "BURKINA ART" tire la lettre de change n° 630 au 15 mai 2016 sur le client BONI à l'ordre de son fournisseur SORE, nominal : 2 161 920 F ;
- Le 05/04/2016, la société adresse au client SANA la facture n° 07520 accompagnée de la lettre de change n° 640 au 30/04/2016. Marchandises HT 1 800 000 F, remise 10%, port TTC 219 480 F ;
- Le 06/04/2016, remise à l'escompte les lettres de change n°600 et n° 620 ;
- Le 07/04/2016, la société reçoit du fournisseur SIB la facture n° 2100 accompagnée de la lettre de change n° 900 au 31/05/2016, marchandises HT 4 200 000 F, remises 5% et 10%, port TTC 177 000 F ;
- Le 08/04/2016, Avis de crédit relatif à la remise à l'escompte du 06/04/2016 indiquant : escompte, 97 000 F, commissions HT 30 000 F, TVA, 5 400 F.
- Le 26/04/2016, Remise à l'encaissement des lettres de change n° 610 et n° 640 ;
- Le 02/05/2016, la banque avise " BURKINA ART" que la lettre de change n° 600 a été payée à l'échéance ;
- Le 03/05/2016, Avis de débit : lettre de change n° 640 revenue impayée ; frais d'impayés 30 000 F HT, TVA 18% ;
- Le 04/05/2016, " BURKINA ART" reçoit de son client SANA un virement bancaire relatif au paiement de la lettre de change n° 640 majorée des frais d'impayé ;
- le 05/05/2016, Avis de crédit relatif à la remise à l'encaissement de la lettre de change n° 610, Net en compte 1 426 030 F ;
- Le 06/05/2016 Avis de débit de la banque, relatif à l'ordre de virement n° 5640 au profit du fournisseur JB ; montant du virement 2 850 000 F, frais bancaires 3 500 F HT ;
- Le 07/05/2016, Avis de crédit de la banque concernant le virement du client Bernard, montant 2 550 000 F.

Enregistrer au journal classique toutes les opérations réalisées par la SARL "BURKINA ART ».  
NB : Taux TVA 18%

**Deuxième partie : Travaux d'inventaire (14 pts)****Exercice n°1 (8 pts)**

L'extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2015 de la SARL « FASO Distribution » se présent comme suit :

N° de comptes	Intitulé des comptes	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
244	Matériel et mobilier	4 000 000	
245	Matériel de transport	54 720 000	
26	Titres de participation	2 000 000	
2844	Amortissement du matériel et mobilier		1 500 000
2845	Amortissement du matériel de transport		18 690 000
296	Provision pour dépréciation des titres de participation		200 000
50	Titres de placement	10 650 000	
590	Dépréciation des titres de placement		1 150 000

**Données d'inventaires**

1) Le matériel et mobilier de bureau acquis à la création de la société est amortissable au taux constant sur 8 ans ;

2) Le matériel de transport amortissable selon le système linéaire se compose d' :

- un véhicule FIAT acquis à la création de la société et amortissable sur 5 ans,
- un véhicule OPEL acquis le 1/09/2013 à 18 000 000 F HT et amortissable sur 5 ans,
- un véhicule NISSAN acquis le 1/04/2014 à 7 000 000 F HT et amortissable sur 5 ans,
- un véhicule TOYOTA acquis le 30/06/2015 à 10 000 000 F HT et amortissable sur 10 ans.

Le véhicule FIAT a été échangé le 30/06/2015 contre un véhicule RENAUT d'une valeur de 12 000 000 HT amortissable en linéaire sur 5 ans.

Lors de l'échange, la seule écriture passée par le comptable est la suivante :

Débit : 245 Matériel de transport : 4 720 000

Crédit 521 Banque : 4 720 000

(Versement de la soulte)

Nature des titres	Acquisition en 2014		Cours moyen unitaire 2014	Cours moyen unitaire 2015
	quantité	Prix d'achat unitaire		
Titres de participation A	50	20 000	18 000	19 000
Titres de placement B	150	15 000	14 000	13 000
Titres de placement C	200	12 000	10 000	11 000
Titres de participation D	40	25 000	22 500	20 000
Titres de placement E	300	20 000	18 000	20 000

Le 15/09/2015, la société a vendu les titres suivants :

- 20 titres de participation A au prix unitaire de 22 500 F,
  - 100 titres de placement E au prix unitaire de 18 000 F,
- Les règlements ont été effectués par virement bancaire, mais aucune écriture n'a été passée.

### Travail à faire :

- 1) Déterminer la date de création de la société. (0,5 pt)
- 2) Calculer la valeur d'origine du véhicule FIAT. (0,5 pt)
- 3) Enregistrer au journal classique les amortissements de 2015 et les écritures de régularisation sur l'échange. (3 pts)
- 4) Présenter l'état des titres au 31/12/2015. (2,5 pts)
- 5) Enregistrer au journal classique les écritures de cession et de provision sur les titres au 31/12/2015. (1,5 pt)

### Exercice 2 (6 pts)

A l'inventaire du 31/12/2015, « FASO Distribution » fait les constats suivants :

- 1) La prime annuelle d'assurance automobile de 450 000 F payée le 30/06/2015, couvre la période du 1/07/2015 au 30/06/2016.
- 2) Les matières premières d'une valeur de 2 500 000 HT ont été réceptionnées le 20/12/2015 mais la facture n'est pas encore parvenue.
- 3) L'entreprise a comptabilisé le 28/12/2015 le loyer trimestriel d'un bâtiment lui appartenant 944 000 F TTC, TVA 18%. Il couvre la période du 1/01/2016 au 31/03/2016.
- 4) Un lot de produits finis de 6 500 000 F HT a été expédié à un client le 15/12/2015, mais la facture n'a pas été établie.
- 5) Les intérêts sur un emprunt contracté le 1/10/2015, ne seront payés que le 30/09/2016, soit au total 399 600 F.
- 6) L'entreprise accorde des ristournes trimestrielles à divers clients, calculées de façon progressive en fonction du barème ci-après :
  - De 0 à 3 000 000 : 1%
  - De 3 000 000 à 9 000 000 : 2%
  - Au-delà de 9 000 000 : 4%

Au titre du dernier trimestre 2015, les ristournes doivent être calculées sur les clients suivants :

Clients	Ventes de marchandises HT
SIF	2 500 000
BARE	4 500 000
BANI	12 500 000

7) Il reste en stock après inventaire extracomptable :

- 120 000 F de fournitures de bureau,
- 35 000 F de timbres postes,
- 60 000 F de timbres fiscaux,
- 300 000 F de bons d'essence.

8) Des ristournes d'un montant de 850 000 F HT seront accordées par nos fournisseurs courant janvier 2016.

**Travail à faire :**

Enregistrer au journal classique les écritures de régularisation nécessaires. (6 pts)

**NB : taux de TVA 18%**